



150

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

- aide au mouvement : en pdf joints vous trouverez 2 nouvelles listes de postes vacants qui complètent les listes que vous trouverez en dernière page du bulletin départemental du SNUipp.FSU65 qui devrait arriver dans les écoles et chez nos syndiqués d'ici à la fin de la semaine.

à ce jour, et malgré nos demandes répétées, la d.a. ne nous a toujours pas adressé la liste des postes vacants qu'elle a entrée dans l'application SIAM. dès que nous aurons finalisé la liste des postes de l'ASH et celle des titulaires remplaçants, nous vous les ferons parvenir.

- pour signer l'appel des RASED 2012 cliquer ici : www.appeldesrased.fr

Le Collectif rassemblé pour le lancement de cette initiative : Les associations professionnelles de psychologues scolaires et des enseignants spécialisés (AFPEN, FNAME, FNAREN), et des conseillers pédagogiques (ANCP), Les représentants des parents d'élèves (FCPE), Les organisations syndicales (CGT Educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SIEN-UNSA, SNPI-FSU, SN PsyEN-UNSA, SNUipp-FSU, SUD-éducation) Les mouvements pédagogiques (AGSAS...)

- info jour de carence : concernant les collègues qui s'arrêtent pour cause de maladie de leur enfant, le jour de carence ne s'applique pas. En effet, même si un certificat médical vient justifier cet arrêt de travail, ils se trouvent dans le cadre des autorisations d'absence pour soigner un enfant malade. Le jour de carence est retenu quand c'est le fonctionnaire lui-même qui est malade.

cordialement.

joëlle noguère



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, ensemble on les défend !

